



+ LOISIRS, CULTURE

Conservatoire : inscriptions 2021-2022

Vous souhaitez faire votre entrée au conservatoire ? On vous explique comment faire.

Mis en ligne le 28 juin 2021

Le conservatoire enseigne les instruments de l'orchestre mais aussi le piano, la harpe, le chant, l'accordéon, la guitare (classique, ancienne, électrique, basse y compris le luth), la batterie, le jazz, la variété, sans oublier la danse classique et contemporaine.

Les élèves peuvent être accueillis dès l'âge de 3 ans (petite section maternelle) dans le cadre de la méthode SUZUKI, à partir de l'âge de 5 ans pour un éveil à la danse et à la musique et jusqu'à l'âge adulte en fonction des disciplines.

Les amateurs peuvent également intégrer les divers ensembles, ateliers ainsi que la chorale de l'établissement.

Le formulaire d'inscription peut être retiré au secrétariat du conservatoire ou être téléchargé [ici](#).

Nouveautés de la rentrée

Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, le conservatoire a le plaisir d'ouvrir l'enseignement musical aux plus jeunes.

► Dès 3 ans

Grâce à la méthode SUZUKI, ce n'est pas seulement l'apprentissage du violoncelle, mais toute une éducation à la vie. C'est un langage universel auquel, dès leur plus jeune âge, tous les enfants sont sensibles. Un duo indissociable de cours individuel de 20' en présence d'un parent et d'un cours de groupe de 40' particulièrement ludique.

L'acquisition du jeu d'ensemble dès le plus jeune âge favorise le développement d'éléments moteurs au sein des différents ensembles du conservatoire.

► **À partir de 5 ans, l'éveil musical**

Ouvert aux élèves de grande section maternelle, ce cours proposé par le conservatoire éveille de façon ludique tous les sens à la musique, développe l'écoute, la sensibilité ainsi que la curiosité et l'imaginaire de l'enfant.

Le cours est en groupe d'une durée de 45' et prépare les élèves à l'intégration au cursus du conservatoire.

Inscriptions des nouveaux élèves pour la musique et la danse :

► **Du 1er juillet au 7 juillet :**

Lundi de 15h à 21h30

Mardi de 14h à 21h30

Mercredi de 9h à 21h30

Jeudi de 14h à 21h15

Vendredi de 14 à 21h30

Samedi de 9h à 13h45

► **Date supplémentaire le 4 septembre 2021, de 9h à 18h.**

Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription :

- Bulletin d'inscription dûment complété (fourni lors de l'inscription ou téléchargeable [ici](#))
- Copie recto/verso de la carte d'identité du représentant légal ou de l'élève majeur (uniquement pour les nouveaux élèves)
- Copie recto/verso de l'avis d'imposition N-2 (2020 sur les revenus 2019)
- Certificat d'aptitude à la pratique de la danse pour les élèves danseurs



Conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal
41, rue Edouard Herriot 93190 Livry-Gargan
Tél. : 01 45 09 02 02 - Mail : conservatoire@livry-gargan.fr

Livry-Gargan VILLE DE **LG**

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43

